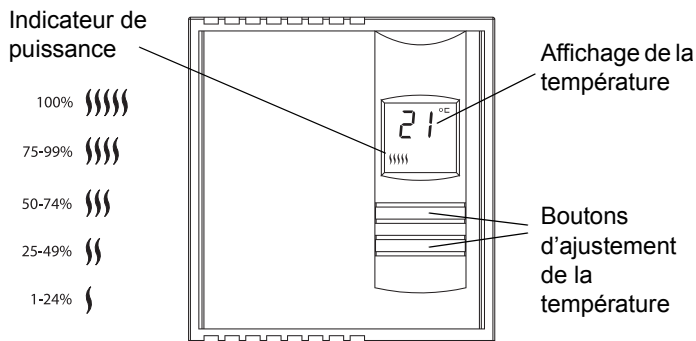


This is a legacy product document supported by Resideo. It is no longer manufactured

Guide de l'utilisateur

Thermostat électronique



1 Description

Ce thermostat peut servir à réguler un appareil de chauffage électrique tel qu'une plinthe chauffante, un plafond radiant, un plancher chauffant, un convecteur, etc. Voir la charge minimale et maximale dans la section 5.

Ce thermostat ne peut pas être utilisé dans les cas suivants :

- si la charge résistive est inférieure à 2 A
- si l'appareil est muni d'un contacteur ou d'un relais (charge inductive)
- si l'appareil est muni d'une soufflerie (ventilateur)
- si l'appareil est un système de chauffage central

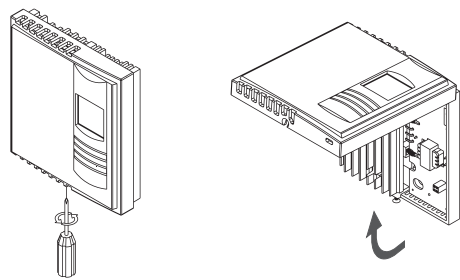
PIÈCES FOURNIES

- Un (1) thermostat
- Deux (2) vis de montage 6-32
- Deux (2) connecteurs sans soudure

2 Installation

COUPER L'ALIMENTATION DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE AFIN D'ÉVITER TOUT RISQUE DE CHOC ÉLECTRIQUE.

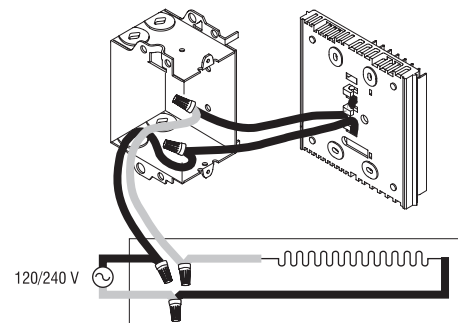
Déserrer la vis qui retient la base et la partie avant du thermostat. Noter que la vis ne peut être retirée complètement. Séparer la partie avant du thermostat de la base en soulevant le bas.



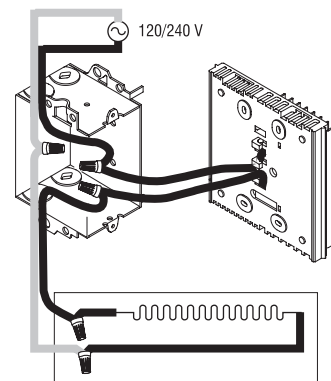
Faire les branchements appropriés. Noter que les fils du thermostat ne sont pas polarisés. Le sens du branchement n'a donc aucune importance.

NOTA : Tous les câbles et les raccordements doivent être conformes au code d'électricité local. Pour le raccordement à des fils en aluminium, employer des connecteurs identifiés CO/ALR.

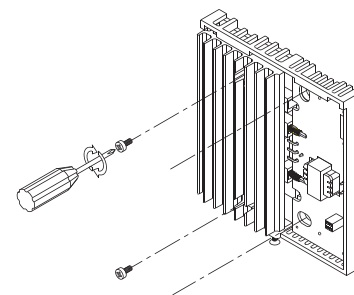
Installation à 2 fils



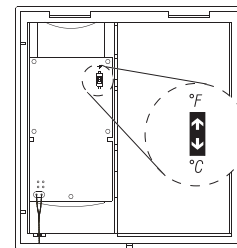
Installation à 4 fils



Aligner et fixer la base à la boîte électrique.

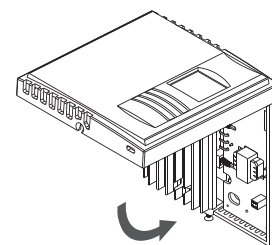


Positionner l'interrupteur à l'arrière de la partie amovible du thermostat en °C ou °F.



Replacer la partie avant du thermostat sur la base et reserrer la vis d'assemblage au bas de l'appareil.

S'assurer que les ouvertures d'aération du thermostat soient propres et non obstruées



3 Affichage et réglage de la température

Le thermostat affiche normalement la température mesurée (ambiante).



- Pour afficher la température de consigne, appuyer une fois sur l'un des boutons d'ajustement de la température. L'icône ► apparaît durant l'affichage de la température de consigne.
- Pour modifier la température, appuyer sur le bouton approprié jusqu'à ce que la valeur désirée apparaisse.

4 Panne de courant

Durant une panne de courant, la température de consigne est sauvegardée. Vous n'auriez donc pas à régler la température après la panne.

5 Fiche technique

- **Alimentation** : 120/240 VCA, 50/60 Hz
- **Charge minimale** : 2 A (résistif seulement)
500 W @ 240 VCA
250 W @ 120 VCA
- **Charge maximale** : 12,5 A (résistif seulement)
3000 W @ 240 VCA
1500 W @ 120 VCA
- **Plage d'affichage** : 0 à 50°C (32 à 122°F)
- **Plage de réglage** : 5 à 30°C (40 à 85°F)
- **Entreposage** : -20 à 50°C (-4 à 120°F)
- **Homologation** : c UL us

6 Problèmes et solutions

PROBLÈMES	SOLUTIONS
Le thermostat est chaud	Ceci est normal. En fonctionnement normal, le boîtier du thermostat peut atteindre une température entre 35°C (95°F) et 40°C (104°F).
Le chauffage reste toujours en marche.	Le thermostat est mal branché.
Le chauffage ne fonctionne pas mais le thermostat indique le contraire.	Le thermostat est mal branché.
La température affichée est erronée	Il y a un courant d'air à proximité. Éliminer le courant d'air. L'autocollant sur l'écran du thermostat n'a pas été enlevé.
L'affichage disparaît et ne réapparaît qu'après quelques minutes	La protection thermique de la plinthe est ouverte. Ceci peut se produire suite à une surchauffe ou si la plinthe est obstruée (meuble, rideau, etc.)
L'affichage est pâle lorsque le chauffage est activé	Le système de chauffage est inférieur à la charge minimale. Ce thermostat ne peut pas être utilisé en dessous de cette valeur.

✓ Garantie

Honeywell garantit ce produit, à l'exception des piles, contre tout vice de fabrication ou de matière dans la mesure où il en est fait une utilisation et un entretien convenables, et ce, pour un (1) an à partir de la date d'achat par le consommateur. En cas de défectuosité ou de mauvais fonctionnement pendant la période de garantie, Honeywell remplacera ou réparera le produit (au gré de Honeywell).

Si le produit est défectueux,

- (i) le retourner, accompagné d'une preuve d'achat indiquant la date d'achat, à l'endroit où il a été acheté, ou
- (ii) s'adresser au Service à la clientèle de Honeywell en composant le 1-800-468-1502. Le Service à la clientèle déterminera alors si le produit doit être retourné à l'adresse suivante : Honeywell Return Goods, Dock 4 MN10-3860, 1885 Douglas Dr N, Golden Valley, MN 55422, ou si un produit de remplacement peut vous être expédié.

La présente garantie ne couvre pas les frais de retrait ou de réinstallation. La présente garantie ne s'appliquera pas s'il est démontré que la défectuosité ou le mauvais fonctionnement est dû à un endommagement du produit alors que le consommateur l'avait en sa possession.

La responsabilité de Honeywell se limite à réparer ou à remplacer le produit conformément aux modalités susmentionnées. HONEYWELL N'EST EN AUCUN CAS RESPONSABLE DES PERTES OU DOMMAGES, Y COMPRIS LES DOMMAGES INDIRECTS OU ACCESSOIRES DÉCOULANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT D'UNE VIOLATION QUELCONQUE D'UNE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE, APPLICABLE AU PRÉSENT PRODUIT NI DE TOUTE AUTRE DÉFECTUOSITÉ DU PRÉSENT PRODUIT. Certaines provinces ne permettent pas l'exclusion ou la restriction des dommages indirects et, par conséquent, la présente restriction peut ne pas s'appliquer.

LA PRÉSENTE GARANTIE TIENT LIEU DE TOUTES LES AUTRES GARANTIES, EXPRESSES OU TACITES, ET LES GARANTIES DE VALEUR MARCHANDE ET DE CONFORMITÉ À UNE FIN PARTICULIÈRE SONT PAR LES PRÉSENTES EXCLUES APRÈS LA PÉRIODE DE UN AN DE LA PRÉSENTE GARANTIE. Certaines provinces ne permettent pas de limiter la durée des garanties tacites et, par conséquent, la présente limitation peut ne pas s'appliquer.

La présente garantie donne au consommateur des droits légaux spécifiques et peut-être certains autres droits qui peuvent varier d'une province à l'autre.

Pour toute question concernant la présente garantie, prière d'écrire au Service à la clientèle de Honeywell à l'adresse suivante : Honeywell Customer Relations, 1985 Douglas Drive, Golden Valley, MN 55422, ou encore composer le 1-800-468-1502. Au Canada, prière de s'adresser au service des Produits de détail, Honeywell Limited/Honeywell Limitée, 35, Dynamic Drive, Scarborough (Ontario) M1V 4Z9.



Service à la clientèle

Si vous avez des questions sur le fonctionnement de votre thermostat, veuillez consulter <http://yourhome.honeywell.com>, ou vous adresser au Service à la clientèle de Honeywell en composant sans frais le **1-800-468-1502**.